

NEWS

Bi-mensuel

date: 15.07. - 31.08.1988

n° 117



Solidarność

ISSN 0771-9388

Editeur responsable : Jerzy Milewski
9, av de la Joyeuse Entrée, 1040 Bruxelles Belgique

LA RECONNAISSANCE DE NSZZ "SOLIDARNOŚĆ" : UNE QUESTION DE TEMPS

La seconde vague de grèves qui touchent la Pologne cette année, le second "avertissement" donné par les ouvriers, traduit le mécontentement des travailleurs devant leurs conditions matérielles et salariales, mais avant tout, la détermination qui les porte, convaincus que sans pluralisme syndical et sans reconnaissance légale de NSZZ "Solidarność", la Pologne ne peut sortir de l'impasse sociale et économique dans laquelle le pays s'est enfoncé pendant sept ans de normalisation menée par l'équipe du général Jaruzelski. Celui-ci, pendant cette période, n'a pu malgré les répressions aboutir à son objectif majeur: éliminer NSZZ "Solidarność", représentant authentique des travailleurs polonais et plus largement de l'ensemble de la société.

Il est symptomatique qu'au 31 août 1988, huit ans après la signature des Accords de Gdansk, reniés par le pouvoir le 13 décembre 1981, les autorités aient été contraintes devant la pression sociale de reconnaître de facto la représentativité de Lech Walesa, président de NSZZ "Solidarność". Lech Walesa a été invité à rencontrer les plus hautes autorités de l'état pour des discussions sans préalable. Réaffirmant sa conviction de toujours, que "le dialogue est l'unique voie", le Président de NSZZ "Solidarność" a accepté l'offre du gouvernement avec le regret qu'elle "arrive sept ans trop tard".

Les négociations vont ainsi s'engager autour de la table ronde et chacun est conscient que ce ne sera qu'une nouvelle étape dans la dure lutte pour les libertés syndicales et les droits de l'homme en Pologne; l'importance de cet événement ne doit pas être sous-estimée. De leur côté, les Comités de Grève appellent à interrompre le mouvement pour donner une chance à ces négociations.

Les travailleurs de Pologne, renforcés dans leur unité et leur détermination, n'ont pas le moindre doute que leur lutte finira par le succès. NSZZ "Solidarność" doit être tôt au tard reconnue comme le revendiquent les grévistes. C'est pourquoi l'appui moral (par des marques de soutien) et matériel (par une aide financière) des syndicats indépendants et l'opinion publique internationale leur est si important dans leur combat.

*_*_*

COMMUNIQUE DE LECH WALESA SUR LES NEGOCIATIONS AVEC LES AUTORITES

Au cours de cette rencontre, j'ai posé le problème, actuellement le plus important, celui des voies menant à l'application du pluralisme syndical, et donc de la place de "Solidarność". Les interlocuteurs ont déclaré que toutes les questions liées au mouvement syndical seront évoquées à la table ronde. Les discussions de la table ronde couvriront une large thématique de coopération sur les réformes économiques, sociales et politiques pour le bien du pays.

Conformément aux mandats obtenus des grévistes, j'ai pris en compte pour les futures discussions avec les autorités centrales la question de la légalisation de "Solidarność" avancée dans les revendications des grévistes. Aussi, j'ai décidé que nous interrompons les présentes actions de grève. J'appelle les Comités Inter-entreprises de Grève (MKK) et les Comités de Grève à une fin appropriée des négociations sur les autres revendications et à l'interruption des grèves. Souvenons-nous de notre slogan "il n'y a pas de liberté sans Solidarité".
Gdansk, le 31 août 1988. Lech Walesa, président de NSZZ "Solidarność".

*_*_*

La grève aux Chantiers Navals et au Port de Gdansk a pris fin le 1/9 à 14h par l'annonce de la décision suivante :

COMMUNIQUE DU COMITE INTER-ENTREPRISES DE GREVE (MKK) AUX CHANTIERS NAVALS DE GDANSK, le 1 septembre 1988.

Chers collègues, ouvriers des Chantiers et dockers:

Il y a dix jours nous avons entamé une nouvelle fois une lutte pour notre droit à NSZZ "Solidarność", pour le sort de la Pologne. Notre grève a démontré que nous sommes à nouveau forts, que l'on ne peut nous ignorer. Les autorités qui au début, ont refusé de négocier sans une interruption préalable de la grève, ont dû accepter d'entamer des discussions au plus haut-niveau avec Lech Walesa, celui-là même qui jusqu'à il y a peu était un "citoyen privé", un "ennemi" etc. Le résultat de cette

discussion est la fixation de l'engagement dans les tous prochains jours de négociations sur le thème du pluralisme syndical, de "Solidarność" et d'autres problèmes fondamentaux du pays. Nous avons donc remporté une possibilité de co-décider quant à notre propre sort. Nous devons en profiter. Nous ne serons pas isolés, l'Eglise et bien d'autres milieux indépendants nous appuient. Nous formons donc une puissante coalition, avec laquelle nous allons continuer la lutte par d'autres méthodes que jusqu'à présent, renonçant en ce moment à la grève. Nous le pouvons. Nous avons montré notre force; au cours des dernières années, nous avons mûri.

La poursuite de la grève empêcherait cependant la conduite de toute négociation. Nous savons que beaucoup

4 P. 12007

d'entre nous imaginaient autrement la fin. Nous croyions à la pleine victoire directement. Cela est apparu impossible. Mais c'est justement parce que la lutte est si difficile que nous devons remporter chaque position dans un rude combat; nous avons particulièrement besoin de solidarité, de discipline et de confiance mutuelle. C'est précisément maintenant le moment où nous devons démontrer ces qualités, être fortement unis. Il y va de l'avenir de notre Syndicat, de l'ave-

LES AUTRES FOYERS de grève ont accepté, conformément à des dispositions antérieures, le fait de la rencontre de Lech Walesa avec les autorités comme un pas approprié vers la réalisation de leur revendication essentielle (n°1 - La relégation de NSZZ "Solidarnosc"). En particulier, le MKS de Szczecin, le MKS en Silésie et le Comité de Grève de l'Acierie de Stalowa-Wola ont annoncé qu'ils interromperont la grève dès l'accord des autorités locales sur leurs revendications particulières concernant les conditions de travail et l'immunité des grévistes. On s'attend à ce que toutes les grèves s'achèvent, par des accords locaux ou bien brisées par la police.

--*-*

CHRONIQUE D'AOUT 88

A Gdansk, le 14 août, la police a violemment réprimé une manifestation pacifique de plus de trois mille sympathisants de NSZZ "Solidarnosc" qui commémorait le huitième anniversaire des grèves d'août 80. Une dizaine de manifestants furent interpellés et plusieurs blessés. Une semblable manifestation s'était déroulée une semaine plus tôt sans heurts.

Le 15 août au soir, dans le bassin houiller de Haute-Silésie, 4.000 mineurs de la mine "Manifest Lipcowy" de Jastrzebie (au sud du pays, près de la frontière tchécoslovaque) lancent une grève d'occupation pour réclamer la relégation de NSZZ "Solidarnosc", des hautes de salaires et la réintégration de militants de NSZZ "Solidarnosc" licenciés pour leurs activités syndicales (voir liste complète plus loin). Le mouvement semble s'être déclenché quand les mineurs se sont vus refuser l'augmentation salariale de 48% que la direction leur avait promis lors de la vague de grèves d'avril-mai (centrée sur l'Acierie "Lévine" de Nowa-Huta et les Chantiers Navals de Gdansk, cfr News n°113). Un comité de grève est constitué qui le 17 entame avec la direction des négociations rapidement interrompues et la mine est encerclée par des cordons des unités anti-émeutes qui empêchent le ravitaillement des grévistes par la population.

Les 17 et 18 août, la mine "Mosczenica" dans le même bassin de Jastrzebie, la mine "Morcinek" de Kaczyce et la mine "Andaluzja" de Piekary Slaskie entament une grève d'occupation.

Le 18, 2.500 dockers du port de Szczecin (nord-ouest du pays, sur la Baltique) cessent le travail; ils sont rejoints par les employés des transports municipaux de la ville. Les employés de l'usine de produits synthétiques "Wiskord" apportent leur soutien aux grévistes et se déclarent prêt à rejoindre le mouvement en cas d'intervention policière. Un Comité Inter-entreprises de Grève (MKS) est constitué à Szczecin, composé de Edward Radziewicz, président (travailleur du Port), Jozef Ignor, vice-président (travailleur des transports publics WPKM), des membres Jaroslaw Frankowski (Port), Jerzy Wojtowicz (Port), Andrzej Malczanowski (WPKM), Romuald Woloczko (Port), Andrzej Gruszczynski (Services Maritimes); les réunions du MKS se tiennent en présence de Artur Walasz, du Conseil Régional de "Solidarnosc" des Agriculteurs Individuels. Le Port de Szczecin est rapidement encerclé par les unités anti-émeutes ZOMOS et en réponse, les grévistes se barricadent.

nir de la Pologne. Aujourd'hui, à 14 heures, en pleine unité et dans la discipline, nous quitterons nos usines; ce sera une démonstration de notre force, de la force de notre Syndicat, de notre foi en l'avenir.

A 18.30, nous nous rassemblerons à l'église Ste-Brigitte pour une messe célébrée pour la réussite des négociations sur la légalisation de NSZZ "Solidarnosc". Il n'y a pas de liberté sans Solidarité.

Le MKS des Chantiers navals de Gdansk.

A Wroclaw, la police interrompte Wladyslaw Frasnyski, responsable de NSZZ "Solidarnosc" pour la région et membre de la direction nationale (KKW) du syndicat; il est libéré puis interpellé dans les jours suivants, à deux nouvelles reprises. A Poznan, Jan Palubicki, représentant de la région Wielkopolska à la KKW de NSZZ "Solidarnosc", est interpellé.

En fin de semaine, on compte huit mines en grève dans la région de Jastrzebie et quelques usines de transports et services miniers (se joignent notamment à la grève les mines "30ème Anniversaire de la RPP" à Jastrzebie, "1er Mai" et "Borynia" à Wlodzislaw, "Wiska Modzejow" à Sosnowiec). Dans toute la Silésie, on notait d'importants déploiements de forces de police.

Le 19 août, réunis en meeting, les travailleurs des Chantiers Navals de Gdansk, en présence de Lech Walesa, président de NSZZ "Solidarnosc", lancent un mot d'ordre de grève pour le lundi 22 si entretemps, le pouvoir ne reconnaît pas NSZZ "Solidarnosc".

Les seules réponses des autorités aux demandes des grévistes sont des menaces: les procureurs des différentes régions touchées par les actions ouvrières déclarent les grèves "illégalles", le gouvernement menace d'appliquer aux grévistes "des mesures économiques et administratives conformes à la loi", déclare leurs revendications "irrecevables et irréalistes"; le KOK, la direction de l'armée, se réunit pour "prendre les décisions appropriées suite aux dangers qui menacent la Pologne"; le ministre du Travail, M. Ireneusz Sekula intime aux grévistes de reprendre le travail sous peine de sanctions et licenciements.

Au cours du week-end, on dénombre 14 mines en grève (on compte ainsi que plus de 70 mille mineurs débrayent) en Silésie où se concentrent des unités anti-émeutes qui défilent ostentatoirement pour impressionner la population et les grévistes. La plupart des puits de mine sont encerclés par les Zomos et les communications téléphoniques coupées. Les routes menant en Silésie sont coupées ou étroitement contrôlées.

Le lundi 22 août, n'ayant pas reçu du pouvoir de réponse à leur revendication malgré les dernières propositions de dialogue avancées par Lech Walesa, les dix mille travailleurs des Chantiers Navals de Gdansk partent en grève. Ils sont bientôt suivis par 4.500 dockers de Gdansk, de même que par les travailleurs d'autres chantiers de Gdansk. Aux Chantiers Navals, un Comité de grève est élu, présidé par Alojzy Szablewski; les Comités de toutes les entreprises en grève de

Gdansk forment un Comité Inter-entreprises de Grève (MKS), présidé par Jacek Merkel (Chantiers "Lénine"), avec comme membres deux représentants de chaque entreprise de Gdansk en grève: Alojzy Szablewski et Edward Sz wajkiewicz (Chantiers "Lénine"), Boguslaw Golab et Jerzy Kmiecik (Chantiers Navals du Nord), Edward Pawlak et Jerzy Peksza (Chantiers de Réparation), Mieczyslaw Olender (Chantiers "Radunia"), Grzegorz Szwed et Lech Malodzinski (Port), Lech Osiak (porte-parole) ainsi que Alina Pienkowska, représentante des Services de Santé de la ville dont les employés manifestent leur soutien en portant des brassards et un représentant étudiant, Bogdan Olszewski du Comité Académique de Solidarité. On relève des débrayages dans plusieurs ateliers aux usines Ursus (où la police est intervenue dans l'entreprise pour empêcher la tenue par les ouvriers d'un meeting; Zbigniew Janas y est interpellé) et à l'aciérie de Varsovie, aux aciéries de Stalowa-Wola (2.000 grévistes), aux usines mécaniques Cegielski de Poznan (15.000 ouvriers; deux ateliers sur cinq ont débrayé) et à l'usine ZNTK (2.000 employés) de Wroclaw. En Silésie, les mines "Lénine" de Myslowice et "Marcel" de Wlodzislaw rejoignent la grève; les mineurs de 20 puits ont alors cessé le travail.

Pour seule réponse du pouvoir aux demandes des grévistes, le Ministre de l'Intérieur, le général Kiszczak décrète le couvre-feu dans les provinces de Katowice, Szczecin et Gdansk; il habilite également les tribunaux de simple police à prononcer lors de procédures expéditives des condamnations allant jusqu'à trois mois de prison. Lundi 22 soir, la police intervient brutalement à Szczecin contre les grévistes qui occupent deux dépôts de tramways et un dépôt d'autobus; on y annonce une soixantaine d'arrestations. On relève également une dizaine d'arrestations en Haute-Silésie et d'autres à Torun, Tarnow, Varsovie, Poznan, Gdansk, Lubin, Wroclaw (49 interpellations, selon le pouvoir). A Tarnow, Stefan Jurczak, représentant de la région à la KKW de NSZZ "Solidarnosc" est interpellé.

L'Association Indépendante des Etudiants (NZS, interdite, proche de NSZZ "Solidarnosc") de Lodz et de Varsovie appelle ses membres à rentrer de vacances pour venir en aide aux travailleurs grévistes.

Le mardi 23, un débrayage qui se renouvellera le lendemain, intervient aux Aciéries "Lénine" de Nowa-Huta; là, tout au long de la semaine, l'action prend la forme d'une grève perlée, menée par environ mille à deux mille ouvriers de plusieurs ateliers.

A Szczecin, les unités anti-émeutes interviennent à nouveau pour briser la grève d'occupation menée à leur dépôt par 250 chauffeurs d'autobus. La grève se poursuit au dépôt Szczecin-Dabie (600 grévistes). Les transports de la ville sont sous l'étroit contrôle de soldats. Ailleurs, des jeunes grévistes sont appelés sous les drapeaux, d'autres sont rappelés par l'armée et des membres des comités de grève sont convoqués par les parquets.

A partir du mardi 23 au soir et chaque nuit, les unités des ZOMOS interviennent violemment dans plusieurs puits de mine de Silésie pour réprimer les grèves d'occupation; aux mines "Chrobry", "Barbara" et "Victoria" de Walbrzych, sept mineurs sont interpellés. Les importantes forces de police concentrent d'abord

leur action sur les puits les plus petits (où les policiers sont plusieurs fois plus nombreux que les grévistes), ces derniers sont contraints de quitter les mines, après avoir opposé parfois une vive résistance: on rapporte les cas de plusieurs grévistes sévèrement battus par les ZOMOS (Gabriel Janowski, militant de "Solidarnosc" des Agriculteurs Individuels, venu soutenir les grévistes, est interpellé par la police, battu; il est hospitalisé). Pour pénétrer dans les enceintes des mines, la police utilise des véhicules blindés, alors que des hélicoptères survolent et éclairent avec des projecteurs les sites occupés par les grévistes. En prévision des assauts, les mineurs se barricadent et à la mine "30ème anniversaire" de Jastrzebie, 150 mineurs descendent au fond du puits; à la mine "Moszczenica", 38 mineurs descendent au fond.

Le jeudi 25, la police boucle l'Université de Varsovie (UW) pour empêcher la tenue d'un meeting étudiant de soutien aux grévistes; plusieurs militants étudiants sont interpellés. Dans de nombreuses entreprises, de courtes actions de grève (une journée ou quelques heures) sont menées en soutien aux mineurs de Silésie et aux travailleurs du Littoral: ainsi, p. ex., aux usines automobiles de Bielsko-Biala, aux usines aéronautiques de Swidnik; ailleurs, des rassemblements de soutien sont organisés pour appuyer les revendications des grévistes.

Le vendredi 26, Andrzej Stelmachowski, président du KIK (Club des Intellectuels Catholiques) de Varsovie, se rend à Gdansk comme médiateur entre le pouvoir et les grévistes.

Le dimanche 28, dans plusieurs villes de Pologne, se tiennent des rassemblements de soutien aux grévistes. A Stalowa-Wola, une manifestation organisée par le mouvement "Liberté et Paix" (WiP) est violemment réprimée par la police; 25 militants ont été interpellés et sévèrement battus; 9 ont été condamnés à de lourdes amendes.

Le lundi 29, l'action se poursuit à Szczecin (Port et Transports Publics) et Gdansk (Chantiers Navals et Port), dans une mine de Jastrzebie "Manifest Lipcowy" (toutes les autres ont été "pacifiées" par les ZOMOS; les grévistes de la mine "30ème Anniversaire de la RPP ont cessé leur action pour des raisons de sécurité, à cause d'une importante concentration de gaz dans le puits) et aux Aciéries de Stalowa-Wola (8.000 grévistes), encerclées par l'armée et constamment survolées par des hélicoptères de l'armée.

Le mardi 30, un haut-responsable du Ministère de la Défense indique que les grèves dans les chantiers navals et les aciéries "ne peuvent être tolérées indéfiniment"; le ministre du travail menace les grévistes de licenciement s'ils ne reprennent pas le travail dès le lendemain.

Le mercredi 31 août 1988, date anniversaire des Accords de Gdansk d'Août 1980, Lech Walesa, président du Syndicat Indépendant Autogéré NSZZ "Solidarnosc" se rend à Varsovie pour rencontrer le Ministre de l'Intérieur, le Général Kiszczak. C'est la première rencontre entre Lech Walesa et un représentant du pouvoir depuis l'interdiction du Syndicat. Elle est menée sans conditions préliminaires; pendant son déroulement, les grèves se poursuivent.

APPEL DU COMITE INTER-ENTREPRISES DE GREVE (MKS) AUPRES DE LA MINE "MANIFEST LIPCOWY" ADRESSE A L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL, A LA CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES ET A LA CONFEDERATION MONDIALE DU TRAVAIL. Jastrzebie Zdroj, le 20 août 1980.

Depuis le lundi 15 août 1988, une grève est en cours à la mine "Manifest Lipcowy". Toutes les mines de Jastrzebie se sont jointes à la grève: Jastrzebie, Moszczenica, 30ème anniversaire de la RPP, ZMP, Borynia, Morcinek à Kaczyce, Andaluzja à Piekary Slaskie, ainsi que l'Usine de Déméthanisation des mines, l'Usine des Travaux Miniers, l'Entreprise de Travaux Ferroviaires, qui ont constitué un Comité Inter-entreprises de Grève (MKS). D'autres mines encore sont en grève: 1er Mai, Dymitrow à Bytom, Niwka Modrzejow à Sosnowiec.

Puisque la législation, et en particulier, la loi sur les syndicats ne nous donne pas la possibilité de défendre nos intérêts, nous considérons que notre grève est pleinement légale. Nos revendications sont claires et compréhensibles. Nous sommes prêts à engager de véritables négociations avec les directions des mines et les autorités supérieures. Nous ne céderons pas au chantage et aux menaces.

Nous revendiquons des hausses salariales. En prenant en considération la difficulté de notre travail, le risque pour notre vie et les atteintes à notre santé, les salaires actuels sont totalement insuffisants.

Nous revendiquons des samedis et dimanches fériés. Il y a huit ans, les mineurs ont remporté, pour tous, le droit aux samedis et dimanches fériés. Nous revendiquons le respect de ce droit et nous exigeons de ne pas être forcés à travailler les jours fériés. Actuellement, nous avons deux ou trois jours fériés par mois.

Nous revendiquons la fin du gaspillage des biens et équipements. L'exploitation forcenée de notre industrie, avec un matériel obsolète et dévoreur d'énergie, se poursuit. Les personnes responsables de l'état de notre économie manquent de sens des responsabilités. Cet état de choses doit changer. C'est pourquoi nous exigeons également fermement la fin des gaspillages.

Nous revendiquons la diminution des effectifs de l'administration, dont les employés n'effectuent dans les mines aucun travail sensé. Ils pourraient être utiles dans les services, le commerce, la production de biens nécessaires à la population. Ce serait là un bénéfice pour nous tous.

Nous revendiquons l'amélioration de nos conditions de logements; l'état actuel de la construction de logements est le résultat du non-respect des droits

humains, de la mauvaise politique économique, visant la satisfaction des besoins des autorités et non de la société.

Nous revendiquons la libre circulation de l'information. Les informations incorrectes sur notre grève, le mensonge sur nos revendications ne peuvent que favoriser l'augmentation de la tension sociale. Nous avons besoin de la vérité sur tous les phénomènes et événements de Pologne et du monde, nous avons besoin de la vérité sur notre grève, nous ne voulons pas être trompés par la propagande.

Nous revendiquons le pluralisme syndical. Par ce moyen seulement, nous obtiendrons la garantie du respect de nos droits, du respect de nos aspirations. Il y a huit ans, du fait d'un accord avec le pouvoir, après des grèves dans tout le pays, NSZZ Solidarnosc est né. Aujourd'hui, nous revendiquons le rétablissement de ce qui nous a été retiré. Les autorités nous accusent de donner un caractère politique à notre grève. C'est un mensonge. Nous agissons en défense de nos intérêts syndicaux. Ce n'est pas notre faute si cela est perçu comme un danger par le pouvoir. Nous protestons contre le fait que les travailleurs sont considérés comme indignes d'influencer le sort du pays. Nous sommes des citoyens égaux à ceux des administrations des niveaux supérieurs et aux représentants des autorités. La Pologne est notre bien commun. Nous vous assurons que nous veillons à la sauvegarde de nos mines. Tous les services de sécurité travaillent, il n'y a pas de risque d'incendie, les normes autorisées d'émission de gaz ne sont pas dépassées. Notre grève se déroule dans des conditions extrêmement difficiles. La propagande gouvernementale modifie le sens de nos revendications en présentant la grève sous une lumière fallacieuse. On menace nos collègues de les enrôler dans l'armée. Les mines sont encerclées par des cordons de la milice. On nous a interrompu la livraison de soupe régénératrice, on nous a coupé les communications téléphoniques. La direction ne permet pas les livraisons alimentaires. Nous manquons de couvertures, de sacs de couchage, de matelas. Par l'intermédiaire de l'Organisation Internationale du Travail, nous adressons à la Croix-Rouge Internationale la demande que nous soit fournie l'aide indispensable.

Signé par le MKS auprès de la mine "Manifest Lipcowy": Krzysztof Zakrzewski - président, Alojzy Pietrzyk - vice-président; membres: Zbigniew Gras, Franciszek Gren, Slawomir Jedrzejkiewicz, Zdzislaw Czerwiec, Marek Szczygiel, Stanislaw Trzeciak, Jozef Pleszak, Leszek Zupik, Boleslaw Nowak, Henryk Kryza, Andrzej Sokolowski, Wiktor Grybulko; Grzegorz Stawski, porte-parole.

LISTE DES REVENDICATIONS DU MKS DE SILESIE:

1. Légalisation de NSZZ "Solidarnosc".
2. Relever la rémunération du mineur à deux fois et demi la moyenne nationale.
3. Réinsérer les ouvriers licenciés pour leur action pour le bien des travailleurs et du pays, avec pleines indemnités et maintien de l'ancienneté.
4. Améliorer le marché des biens de consommation par un meilleur contrôle de ce que l'on produit.
5. Equilibrer les pensions de façon que la différence entre la pension la plus élevée et la moins élevée ne

soit pas supérieure à quelques milliers de zlotys seulement et que toutes garantissent un niveau de vie acceptable.

6. Débloquer et augmenter la prime d'extraction.
7. Introduire le système de travail journalier, qui offre par un travail du lundi au vendredi un salaire suffisant.
8. Lever l'obligation de travailler les samedis et dimanches.
9. Paiement du 14ème mois sur les mêmes bases que le 13ème mois.

B.D.I.C.

N° 118

10. Lever le 14ème mois pour les travailleurs de surface.
11. Concorder tous les investissements avec le personnel.
12. Réduire de cinq ans l'âge de la retraite des travailleurs de classe I.
13. Garantir une pleine circulation de l'information. Donner des informations complètes sur la grève, commencée dans la nuit du 14 au 15.
14. Accorder une dotation de charbon égale pour tous les travailleurs.
15. Accélérer la livraison de logements par les coopé-

- ratives d'habitat.
16. Expliquer pourquoi dans différentes mines d'un même bassin, il y a des différences dans l'échelle de qualification.
17. Réduire le nombre du personnel surveillant.
18. Compter la période de grève comme des jours normaux de travail.
19. Réduire radicalement le personnel administratif des mines de 30% environ, et verser le montant ainsi obtenu à l'amélioration des conditions de travail.
20. Unifier les allocations familiales. Assurer au travailleur le libre choix de son service médical.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

REVENDECATIONS DU MKS DE GDANSK

- 1° la légalisation de NSZZ "Solidarnosc",
- 2° la réinsertion des travailleurs licenciés pour activités syndicales,
- 3° l'adaptation des salaires, retraites et pensions à la hausse des prix,
- 4° la création des conditions permettant le fonctionnement d'associations comme le NZS (Association Indépendante des Etudiants) ou les associations artistiques,
- 5° la garantie de l'impunité des grévistes et des personnes qui les aident.

- dans le cadre duquel NSZZ "Solidarnosc" aura le droit à l'existence légale,
- 2° une augmentation des salaires d'environ 20 mille zlotys par mois et par personne,
- 3° la réinsertion des travailleurs licenciés pour activités syndicales en faveur de "Solidarnosc",
- 4° la garantie de sécurité couvrant la certitude que nul des grévistes, des membres des comités de grève et des membres du MKS ne subira aucune responsabilité pénale ou juridico-administrative, ni ne sera licencié, ni sanctionné au travail pour fait de grève d'une quelconque manière; et que les grévistes recevront pour le temps de grève une rémunération équivalent à celle d'un congé de vacances.

REVENDECATIONS DU MKS DE SZCZECIN

- 1° l'application du principe du pluralisme syndical,

*_*_*_*_*_*

APPEL A L'AIDE EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS POLONAIS EN GREVE
"SOS GREVISTES POLONAIS"

La grève s'étend en Pologne de la Haute-Silésie à la Baltique. Les ouvriers exigent des augmentations de leurs salaires érodés par l'inflation galopante, une amélioration des conditions de travail indignes et insalubres, une action contre la paupérisation grandissante de la population, une lutte contre la destruction de l'environnement, source de maladies et cause de morts précoces. Mais leur revendication principale, qui les porte tous, est celle du rétablissement du pluralisme syndical, de la relégislation de NSZZ "Solidarnosc".

Sourd aux appels répétés des ouvriers polonais, le pouvoir refuse toute négociation avec NSZZ "Solidarnosc" qu'il a mise hors-la-loi en octobre 1982. Pour briser les grèves, le pouvoir menace de rééditer le coup de force militaire du 13 décembre 1981, de répondre à la non-violence ouvrière par la police anti-émeutes et par l'armée. Refusant d'engager le dialogue que Lech Walesa, président de NSZZ "Solidarnosc" s'est déclaré prêt à entreprendre à tout instant, le pouvoir menace de recourir à la violence et à la répression; le pouvoir souhaite l'affrontement ou une défaite des grévistes par épuisement.

Plusieurs dizaines de milliers de familles ouvrières risquent de se trouver bientôt sans ressources, faute de salaire. Si le pouvoir adopte la tactique du pire, des milliers de grévistes risquent d'être licenciés et réduits à la misère. Des centaines seront condamnés à des lourdes amendes ou à la prison.

Les besoins sont énormes; nous appelons tous les amis de la Pologne, tous ceux qui se sentent solidaires de "Solidarnosc", tous ceux qui sont attachés aux droits humains et démocratiques, à la liberté syndicale. Nous les appelons à envoyer leur aide financière au compte bancaire n° 001-1129179-78 (ASLK-CGER Bruxelles, Belgique) du Bureau de Coordination à l'Etranger de NSZZ "Solidarnosc", avec la mention "SOS Grévistes Polonais".

L'argent ainsi réuni sur ce compte sera utilisé afin d'aider les grévistes, leur famille et les victimes de la répression. Les travailleurs polonais ont un besoin urgent de cette aide et en leur nom, nous remercions tous ceux qui apporteront ainsi leur soutien aux revendications des grévistes polonais.

Bruxelles, le 28.08.1988. Bureau de Coordination à l'Etranger de NSZZ "Solidarnosc", Jerzy Milewski, directeur.

*_*_*_*_*_*

LES SECRETAIRES-GENERAUX de la CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES (CISL), John VANDERVEKEN et de la CONFEDERATION MONDIALE DU TRAVAIL (CMT), Jan KULAKOWSKI ont effectué une visite syndicale en Pologne du 22 au 27 août 1988.

Cette visite eut lieu à l'occasion de la 16ème Conférence Européenne de la FAO, tenue à Cracovie et a permis aux Secrétaires généraux des deux Centrales syndicales internationales, de prendre un contact direct avec des diri-

geants et des militants de NSZZ "Solidarnosc", organisation syndicale polonaise affiliée depuis le 19 novembre 1986, simultanément à la CISL et à la CMT. Le fait que ces contacts ont eu lieu pendant le mouvement de grèves, qui s'est développé en Pologne, a accentué encore leur signification et leur importance.

Les moments forts de ce séjour ont été l'entretien avec Lech Walesa, Jacek Merkel et d'autres dirigeants de NSZZ "Solidarnosc", aux Chantiers navals Lénine de Gdansk en grève, la conférence de presse donnée sous la présidence de Tadeusz Mazowiecki à Gdansk, le dépôt de fleurs sur la tombe du père Popieluszko à Varsovie, la participation à la Conférence sur les Droits de l'Homme organisée par NSZZ "Solidarnosc" à Cracovie, qui a permis aussi une rencontre avec des syndicalistes des Acieries de Nowa-Huta et des mineurs grévistes de Silésie.

Au cours de leur visite et de leurs entretiens, les Secrétaires généraux de la CISL et de la CMT ont pu constater:

- la présence et l'action syndicales de NSZZ "Solidarnosc" au niveau des entreprises;
- la prise en charge commune des mouvements de grèves par des militants de NSZZ "Solidarnosc" de 1980 et des jeunes, qui viennent de rejoindre le mouvement;
- le caractère profondément syndical des revendications présentées: droit à l'action syndicale légale dans le cadre du pluralisme syndical, conditions de vie et de travail, qui se dégradent en Pologne, d'une façon difficilement imaginable (12 heures de travail par jour, 30 jours de travail par mois, dans certains cas);
- la détermination des travailleurs à faire aboutir leurs revendications, en posant, comme revendication centrale, le droit de NSZZ "Solidarnosc" à une existence et à une action légales;
- leur volonté de négocier avec le gouvernement, dans le cadre de la législation actuelle, clairement exprimée par Lech Walesa.

*_**

LORS DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES DROITS DE L'HOMME organisée par la COMMISSION D'AIDE ET DE LEGALITE DE NSZZ "SOLIDARNOSC" et par le MOUVEMENT "LIBERTE ET PAIX" (WiP), à Cracovie du 25 au 28 août 1988, les participants ont adopté par acclamation le document suivant, à la demande des représentants des organisations syndicales nationales et internationales présentes, Federatie Nederlandse Vakbeweging (FNV-Hollande), Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC) de Belgique, Danish Federation of Trade-Unions (LO), Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT), Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC), Confédération Générale du Travail-Force Ouvrière (FO), Uniao General Trabalhadores (UGT-Portugal), Confédération Syndicale Japonaise du Secteur Privé (RENGO), Confederazione Generale Italiana del Lavoro (CGIL), Confederazione Italiana Sindacati Lavoratori (CISL), Unione Italiana del Lavoro (UIL), Syndicat Démocratique des Travailleurs Scientifiques (TODSZ-Hongrie) ainsi que la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL) et la Confédération Mondiale du Travail (CMT): les participants de la Conférence

- expriment un soutien décidé et sans réserve à l'action des travailleurs polonais, visant à la reconnaissance du droit de créer des organisations syndicales indépendantes;

La CISL et la CMT tiennent à souligner que la loi syndicale polonaise de 1982, préconise le pluralisme syndical. Ces dispositions de la loi ont été suspendues par le Conseil d'Etat, par une décision qui apparaît comme non conforme à la Constitution polonaise. En demandant le retour du pluralisme syndical et à l'action légale de NSZZ "Solidarnosc", les travailleurs polonais agissent donc, dans le cadre de l'ordre constitutionnel et légal de la République Populaire de Pologne (RPP). En outre, ils agissent en conformité avec les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail, signées et ratifiées par la RPP, auxquelles se réfèrent explicitement les Accords de Gdansk d'Août 1980.

La CISL et la CMT déplorent, par ailleurs, que déjà de nombreuses sanctions ont été prises pour faits de grève, à l'encontre de mineurs et de sidérurgistes: condamnations à des peines de prison et de licenciements. Il faut que ces sanctions soient immédiatement rapportées.

J. Vanderveken et J. Kulakowski ont assuré les dirigeants de NSZZ "Solidarnosc" et des comités de grève, du soutien de la CISL et de la CMT à leurs revendications et spécialement celle du droit de NSZZ "Solidarnosc" à l'existence et à l'action légales.

La CISL et la CMT demandent aux Autorités polonaises d'entamer immédiatement et sans conditions, des négociations avec NSZZ "Solidarnosc" et les Comités de grève.

Les deux Secrétaires généraux suivront de très près l'évolution de la situation en Pologne et entameront immédiatement des consultations avec leurs organisations affiliées sur des actions de solidarité et de soutien à entreprendre.

Ils expriment leur profonde admiration pour le courage, la détermination et le sens de responsabilité des travailleurs polonais, des militants et dirigeants de NSZZ "Solidarnosc" et de son président Lech Walesa.

- sont convaincus que le droit de créer des syndicats libres et indépendants sont une des libertés humaines fondamentales. Ce droit est garanti par les Conventions de l'OIT n° 87 et 98, ratifiées par les autorités de la RPP; il est également inclu dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme;
- affirment que du fait de l'impossibilité de négocier, l'action de grève est le moyen ultime et justifié d'action des travailleurs pour atteindre leurs buts;
- condamnent catégoriquement tout usage de la force et application de la répression contre les grévistes et leurs représentants dans quelque système politique;
- saluent le courage et la détermination des syndicalistes de NSZZ "Solidarnosc" et les assurent de leur soutien fraternel.

Par ailleurs, cette Conférence fut l'occasion d'échanges entre un nombre important de délégations d'organisations de défense des droits de l'homme du monde entier (du Chili à l'Australie; Helsinki Watch, Amnesty International, Justice et Paix, Action Chrétienne pour l'Abolition de la Torture, Mouvement Alternative Non-Violente); on notait la participation de représentants de groupes dissidents de Hongrie, de Tchécoslovaquie, de RDA et de Roumanie. Etaient présents des parlementaires de RFA, Grande-Bretagne, France, Italie et du Parlement Européen.